

**Ambassadeurs et ambassades
au cœur des relations diplomatiques**

**Rome – Occident Médiéval – Byzance
(VIII^e s. avant J.-C – XII^e s. après J.-C.)**



Études réunies par Audrey Becker et Nicolas Drocourt

2012

ROME / BYZANCE ET LA DIPLOMATIE DE CARTHAGE AU TEMPS DE GENSÉRIC

Mohamed **LEBBAR**

Après leur traversée du détroit de Gibraltar en mai 429¹, guidés par la volonté d'une existence plus aisée² et obsédés par l'idée de s'approprier une partie de l'Afrique du Nord³, les Vandales y établissent un royaume. Pendant longtemps ce royaume, bien qu'évoqué par les sources antiques (dont Victor de Vita, Procope, et Isidore de Séville), n'a pas bénéficié chez les historiens occidentaux contemporains d'autant d'intérêt que la période romaine précédente. Car, comme l'écrivait Christian Courtois dans les années cinquante du siècle précédent : « fort peu d'ailleurs s'intéressent au Bas-Empire, en partie faute de documents, en partie à cause du mépris traditionnel qui l'enveloppe. Ce n'est pas la Belle Époque »⁴.

¹ Hyd. Lem., 90 (éd. A. TRANOY, S.C. 218-219, Paris, 1974) ; Isid, *Wand.*, 74 (éd. T. MOMMSEN, *MGH AA*, 3, Berlin, 1894).

² A. MORAZZANI, « Essai sur la puissance maritime des vandales », *BAGB*, 25 (1966), p. 539-561, part. p. 543.

³ C. COURTOIS, *Les Vandales et l'Afrique*, Paris, 1955, p. 289.

⁴ C. COURTOIS, « De Rome à l'Islam », *Rev. Afr.*, 86 (1942), p. 24-55, part. p. 48. Les premiers historiens à s'être intéressés à la question sont L. MARCUS, *Histoire des Vandales depuis leur première apparition sur la scène historique jusqu'à la destruction de leur empire*, Paris, 1836 ; J. YANOSKI, *Histoire de la domination des Vandales en Afrique*, Paris, 1836 ; F. MARTOYE, *Genséric, la conquête vandale en Afrique et la destruction de l'empire d'occident*, Paris, 1907 ; L. SCHMIDT, *Histoire des Vandales*, Paris, 1953 ; E. F. GAUTIER, *Genséric, Roi des Vandales*, Paris, 1951 ; J. CARCOPINO, *Profils de Conquérants*, Paris, 1961. Plus récemment, F. AUSBUETTEL, « Die Verträge zwischen den Vandalen und Römern », *Romanobarbarica*, 11 (1991), p. 1-20 ; Y. MODÉLAN, « Les frontières mouvantes du royaume vandale », dans *Frontières et limites géographiques de l'Afrique du Nord antique, Hommage à Pierre Salama*, éd. C. LEPALLEY et X. DUPUIS, Paris, 1999, p. 241-263 ; Y. MODÉLAN, « Les Vandales et la chute de Carthage », dans *L'Afrique du Nord antique et médiévale : mémoire, identité et imaginaire*, éd. P. TROUSSET, Rouen, 2002, p. 97-132 ; *Das Reich der Vandalen und seine (Vor-) Geschichten*, éd. B. GUIDO, R. STEINACH, Vienne, 2008 ; A. MERRILLS, R. MILES, *The Vandals*, Chichester, 2010.

En restant au plus près des sources antiques⁵, j'ai consacré modestement plusieurs années à l'étude de l'histoire des Vandales en Afrique du Nord, en essayant de comprendre en particulier la nature des relations qui unissaient ce royaume germanique de la rive sud de la Mer Méditerranée d'une part avec les Maures et, d'autre part, avec les Romains, les Byzantins et tous les peuples barbares du monde méditerranéen du début du V^e siècle.

Sans retracer ici l'ensemble de l'histoire de l'établissement des Vandales en Afrique du Nord au temps de Genséric⁶, je centrerai d'emblée mon propos sur quelques événements qui ont nécessité une intervention diplomatique vandale distincte face à Rome et Constantinople, plus particulièrement autour de l'invasion de l'Afrique par les Vandales en 429, puis de l'expédition byzantine de 441 et enfin de la tentative romaine en 456 de mettre fin à la puissance vandale.

L'invasion de l'Afrique par les Vandales en 429

Au temps de Genséric, les relations des Vandales avec les Maures se distinguèrent par le rôle majeur que ceux-ci jouèrent dans l'avènement et le soutien au royaumevandale, et par l'ampleur de leur participation à repousser tous les dangers qui menaçaient ce royaume, refoulant en particulier toutes les expéditions romaines et byzantines.

Tous les chercheurs sont unanimes pour dire que les Vandales n'avaient d'autre option une fois passés sur le sol africain sous le commandement de Genséric, que de s'imposer militairement. Pour y garantir leur victoire et l'établissement d'un royaume vandale, ils se sont basés sur leurs contingents armés et sur leur tactique militaire comme instruments majeurs de leur conquête qui allait aboutir à une réelle hégémonie politique une fois leurs ennemis romains vaincus.

⁵ À noter que toutes les sources historiques sur la période vandale sont écrites par des plumes romaines, byzantines et européennes, toutes chalcédoniennes, qui ne dissimulaient pas leur haine et leur hostilité face à des Vandales de confession arienne. En outre, les Vandales eux-mêmes n'ont laissé aucun témoignage écrit à l'époque de Genséric, car, à l'instar des Maures, ils n'ont probablement pas envisagé à cette époque d'écrire leur histoire eux-mêmes.

⁶ Pour une vision générale de la chronologie du V^e siècle, E. STEIN, *Histoire du Bas-Empire*, T.1, Paris, 1959 ; É. DEMOUGEOT, *La formation de l'Europe et les invasions barbares ; de l'avènement de Dioclétien au début du VI^e siècle*, vol. 2, Paris, 1979 ; P. HEATHER, *Empires and Barbarians: the Fall of Rome and the Birth of Europe*, New York, 2010. Sur les Vandales, en dernier lieu MERRILLS, MILES, *The Vandals*, op. cit. n. 4.

À propos de tactique militaire, il semble bien que les Vandales ont compris durant leur épopée européenne que l'offensive était la meilleure des défenses. Et c'est pour cela qu'ils ont, durant toute cette période, tenté systématiquement d'assujettir leurs ennemis s'appuyant sur la légèreté de leurs chevaux et la rapidité de leurs combattants, car il n'était pas dans leurs coutumes de combattre à pied⁷. En plus, Genséric avait bien compris qu'on pouvait aussi gagner une guerre grâce à la ruse qui, du point de vue romain, s'apparentait à la trahison lorsque sciemment Genséric choisissait de ne plus respecter les conditions des traités conclus. Les sources romaines, latines ou grecques, d'ailleurs ne manquent pas de signaler sa « perfidie »⁸.

Ces mêmes sources sont, par ailleurs, unanimes à présenter des Vandales mettant en œuvre une politique du fer et du feu, dévastant, brûlant et massacrant pour garantir la soumission de leurs ennemis⁹. Il est cependant difficile de prouver que ces Vandales auraient été plus cruels que les autres barbares, qu'il s'agisse des Huns d'Attila, ou des groupes s'installant alors sur le territoire de l'Empire romain d'Occident (Wisigoths, Burgondes, Francs...), certains menant des exactions terribles alors même qu'ils sont passés au service de l'Empire romain¹⁰.

Salvien de Marseille, dans son *De Gubernatione Dei*, d'ailleurs n'hésite pas à louer et à vanter la chasteté des Vandales ainsi que leur sobriété, les présentant comme le peuple le moins belliqueux de tous les barbares passés dans l'empire romain depuis le début du V^e siècle¹¹. Et même si ce témoignage poursuit

⁷ Procop., *Vand.*, I, 8, 27.

⁸ Les sources latines ne manquent pas de signaler régulièrement la perfidie dont font preuve, selon elles, les peuples barbares ariens. C'est le cas par exemple dans l'œuvre d'Hydace à différentes reprises (*Hyd. Lem.*, 62 ; 89 ; 97 ; 115 ; 186 ; 188 ; 190 ; 201 ; 208 ; 219 ; 229).

⁹ C'est par exemple très clairement le but affiché de l'œuvre de Victor de Vita *Historia persecutionis Africanae provinciae* (éd. et trad. S. LANCEL, Paris, 2002) On retrouve également la même idée chez Possidius, *Vita Augustini*, 28 (éd. H. T. Weiskotten, Princeton, 1919). Sur cette question, cf. S. LANCEL, « Victor de Vita témoin et chroniqueur des années noires de l'Afrique romaine au V^e siècle », *CRAI* 144-4 (2000), p. 1199-1219.

¹⁰ On peut par exemple penser à la démarche de Germain d'Auxerre entre 446 et 448 auprès du roi alain Goar pour implorer sa mansuétude au nom des provinciaux du Nord de la Loire alors même que ce roi alain agit au nom du général romain Aetius pour pacifier les Bagaudes (*Const., Vita Germ.*, VI, 28).

¹¹ Salvianus, *De gubernatione Dei*, (éd. et trad. G. LAGARRIGUE, S.C. 220, Paris, 1975).

un but idéologique¹², il n'en reste pas moins que Genséric a dû certains de ses plus grands succès aussi bien à sa finesse et à sa subtilité qu'à la pointe de son épée, n'hésitant pas à chercher la victoire à moindre frais, épargnant ainsi ses troupes.

Malheureusement cette période est très peu documentée pour ce qui concerne l'attitude des Maures vis-à-vis de la conquête vandale de l'Afrique romaine. Et cela rend d'autant plus intéressantes les rares sources qui évoquent cette question dont, en premier lieu, une brève mention de saint Augustin dans une lettre au comte Boniface en 429¹³. Il y précise en particulier que les Maures n'ont montré aucune résistance aux Vandales, après leur débarquement sur le sol africain, ce qui peut laisser supposer que les Vandales avaient conclu des alliances avec les diverses tribus maures. À l'appui de cette idée, on peut signaler deux autres éléments. D'abord, saint Augustin laisse entendre, dans une autre de ses lettres, que la population africaine suivait les nouvelles de l'avancée des Vandales en Ibérie depuis sa conquête en 409¹⁴. D'autre part, une affirmation de Salvien à propos des habitants des provinces africaines en général, mais surtout des plus pauvres, suggère qu'ils étaient exaspérés par les excès du fisc romain et qu'ils souhaitaient l'arrivée des barbares (les Vandales), implorant Dieu de les leur envoyer pour les délivrer de l'injustice des Romains et de leur omnipotence¹⁵.

Salvien évoque, par ailleurs, l'ampleur de l'assistance que les Vandales auraient trouvée en Afrique. Ce soutien se serait cristallisé à la fois autour des milieux sociaux les plus défavorisés, hostiles à l'administration et à la politique romaines, mais aussi autour de groupes religieux chrétiens plus ou moins en lutte ouverte contre la doctrine officielle, qu'il s'agisse des Donatistes, des Manichéens, des Pélagiens, des Priscillianistes *etc.* Les Vandales auraient donc fédéré autour d'eux tous ceux, tribus maures ou Romano-africains, qui avaient un grief, social ou

¹² G. LAGARRIGUE, « L'opinion de Salvien sur les barbares. Interprétations actuelles », *REL*, 42 (1964), p. 70-72.

¹³ August., *Ep.*, 220, 7. Autour de l'évolution de la signification du sens même du terme latin *maurus*, cf. Y. MODÉLAN, « Gildon, les Maures et l'Afrique », *MEFRA*, 101, 2 (1989), p. 821-872.

¹⁴ August., *Ep.*, 111, 1 (*PL*, 33, col. 995) ; P. COURCELLE, *Histoire littéraire des grandes invasions germaniques*, Paris, 1948, p. 67, n. 3.

¹⁵ Salvianus, *De gubernatione Dei*, VII, 16, 71.

religieux, contre le pouvoir romain¹⁶. Ces groupes somme toute disparates et aux objectifs assez différents, ont pu avoir l'espoir de trouver auprès de Genséric et des Vandales des alliés de taille pour pouvoir combattre l'Empire romain en vue de se débarrasser de sa tutelle politique, sociale, économique ou religieuse. Et c'est peut-être cela qui les aurait poussés, en particulier les groupes maures, à conclure des alliances avec les Vandales, à les guider à travers les routes et les chemins de l'Afrique.

Genséric durant son règne a su préserver et exploiter cette alliance avec les Maures qui ne pouvait que l'aider et dont il avait probablement besoin. Pour cela, il n'a pas hésité à établir une coopération qui servait finalement les intérêts des uns et des autres. Cette coopération n'était d'ailleurs pas nouvelle car les Vandales avaient commencé à la forger dès 425 alors que, pour la première fois, ils s'aventuraient sur les côtes maurétaniennes à la recherche d'une tête de pont en Afrique¹⁷. Dès cette époque, se présentant comme des libérateurs ils ont, semble-t-il, cherché à entrer en contact avec les opposants au pouvoir romain, en essayant de les séduire pour qu'ils se rallient à eux et soient prêts à les accepter comme les futurs maîtres militaires et politiques en lieu et place des Romains.

D'ailleurs, il faut souligner que cette coopération avec les Maures a été à tel point un succès que les sources historiques ne mentionnent aucune confrontation armée entre les Vandales et les Maures ni pendant les premières années du séjour vandale en Afrique, ni même durant le long règne de Genséric de 429 à 477¹⁸.

Au contraire ces sources historiques nous confirment la participation effective de ces Maures aux multiples opérations militaires menées par les Vandales ainsi qu'aux diverses expéditions maritimes que Genséric organisait chaque année, au printemps, surtout à partir de 455, contre les terres et les intérêts de l'Empire romain en Sicile, en Italie, en Illyrie, dans le Péloponnèse, en Grèce et les îles voisines¹⁹. Et ces mêmes sources nous rapportent que Genséric, de retour à Carthage de chacune de

¹⁶ Salvianus, *De gubernatione Dei*, VII, 16, 71 ; COURCELLE, *op. cit.*, n. 14, p. 99, n. 5 ; *contra* M. MESLIN, « Nationalisme, État, et religions à la fin du IV^e siècle » *ASSR*, 18 (1964), p. 3-20, précisément p. 11.

¹⁷ SCHMIDT, *op. cit.* n. 4, p. 38. Sur les premiers raids vandales en Afrique, Hyd. Lem., 86.

¹⁸ Procop., *Vand.*, I, 8, 1-2.

¹⁹ Procop., *Vand.*, I, 5, 22-25 ; Victor Vitensis, I, 25 ; Sid. Apoll., *Carm.*, V, 336-337.

ces expéditions victorieuses, n'hésitait pas à distribuer à chaque ayant droit sa part avec largesse²⁰.

De tout ce qui précède, il faut souligner un aspect essentiel de la conquête de l'Afrique par Genséric qui est malheureusement souvent sous-évalué au profit d'une vision strictement militaire de l'activité politique de Genséric. En effet, ce dernier a su se servir de la diplomatie pour ranger derrière lui à la fois les tribus maures, mais aussi tous les habitants des provinces africaines de l'Empire romain d'Occident qui, pour des raisons économiques ou religieuses, pouvaient vouloir en finir avec le pouvoir romain. Et cette mobilisation des Maures et des Africains a facilité, à n'en pas douter, l'arrivée des Vandales en Afrique du Nord en 429, événement qui a marqué un tournant décisif dans l'histoire de cette région : pour la première fois depuis six siècles (146 av. J.-C. – 429 ap. J.-C.) l'Afrique sortait du giron romain pour voir s'établir sur ses terres le royaume vandale.

L'expédition byzantine de Théodose II en 441

L'efficacité diplomatique de Carthage s'est manifestée une fois de plus en 441 quand Genséric a été contraint de déjouer la seconde expédition byzantine vers l'Afrique vandale²¹.

La chute de Carthage face aux troupes de Genséric en 439²² a pris au dépourvu les deux gouvernements de Rome et de Constantinople²³. Et la situation ne s'est pas arrangée par la suite avec les incursions réussies de ces mêmes Vandales dans les îles méditerranéennes occidentales (Sicile²⁴, Sardaigne²⁵ et Calabre²⁶) depuis le début de l'année 440. La flotte vandale se trouvait alors sans adversaire digne de ce nom en raison de l'état lamentable de la marine romaine à cette époque. Elle a ainsi pu dominer presque sans conteste toute la Méditerranée. Et pour faire face à cette situation et protéger les rivages italiens contre toutes les

²⁰ Victor Vitensis, I, 25.

²¹ La première expédition de l'Empire romain d'Orient contre l'Afrique vandale eut lieu en 432 sous le commandement d'Aspar. Procop., *Vand.*, 1, 3, 35-36 ; voir également Theoph. Conf., AM 5931 ; AM 5943 (éd. C. DE BOOR, Leipzig, 1883).

²² Prosp. Tiro, 1339 (éd. T. MOMMSEN, *MGH AA*, 9, Berlin, 1892) ; Hyd. Lem., 115.

²³ *Chron. Gall.* 452, 129 (éd. T. MOMMSEN, *MGH AA*, 9, 1892).

²⁴ Prosp. Tiro, 1342 ; Hyd. Lem., 120 ; Cassiod., *Chron.*, 1235 (éd. T. MOMMSEN, *MGH AA*, 12, Berlin, 1894) ; Isid., *Wand.*, 75.

²⁵ Salvianus, *De gubernatione Dei*, VI, 68.

²⁶ Cassiod., *Var.*, I, 4, 14 (éd. T. MOMMSEN, *MGH AA*, 12, Berlin, 1894).

offensives vandales à venir, l'empereur romain Valentinien III (423–455) n'eut d'autre choix que d'adopter des dispositions militaires et financières particulières²⁷. Il envoya ainsi une armée sous le commandement de Cassiodore, grand-père de l'historien du même nom, pour affronter avec détermination les Vandales en Calabre et en Sicile²⁸, nomma le commandant Sigisvultus pour organiser la défense des rivages italiens en 440, et demanda une aide militaire byzantine d'urgence²⁹.

L'empereur byzantin Théodose II (408–450), quant à lui, réagit en envoyant son commandant Cyrus en Italie à la tête d'un contingent militaire pour épauler les efforts romains et participer à la défense de l'Empire d'Occident. Il est d'ailleurs probable que c'est en partie pour avoir les mains libres face à Genséric qu'il conclut une trêve avec le roi des Huns Attila (432–453) en satisfaisant à toutes les conditions posées par Attila³⁰. Ce contingent à peine arrivé en Italie, Théodose II s'aperçut que ces préparatifs n'étaient pas suffisants, et commença aussitôt à préparer une expédition maritime plus audacieuse et plus intrépide qu'il envoya vers la Sicile.

Cette expédition fut placée sous le commandement de cinq ducs – Ariobindus, Ansila, Germanus³¹, Innobindus et Arintheus³² –, et son objectif était clairement de détruire la puissance des Vandales, de leur arracher toutes leurs conquêtes africaines, et de stopper leur expansion dans le bassin de la Mer Méditerranée que l'Empire considérait depuis six siècles comme son espace vital politique, militaire, économique et commercial. Cette expédition avait réuni une armée nombreuse prélevée surtout sur les troupes des frontières orientales et une flotte de mille cent vaisseaux de transport³³.

Grâce à l'habileté et l'efficacité des services vandales de renseignement³⁴, l'expédition byzantine fut suivie de près, et des nouvelles furent transmises minutieusement à Carthage, entre autres la date de son appareillage et son itinéraire à travers la

²⁷ *Nov. Valent.*, III, 5, 3-4 ; III, 6, 1 (éd. T. MOMMSEN, P. MEYER, Berlin, 1905, t. II, p. 90).

²⁸ *Cassiod.*, *Var.*, I, 4, 14.

²⁹ *Prosp. Tiro*, 1342 ; *Nov. Valent.*, III, 9.

³⁰ *Prisc.*, *fr.*, 2 (éd. R. C. BLOCKLEY, *The Fragmentary Classicising Historians of the Later Roman Empire. Eunapius, Olympiodorus, Priscus and Malchus*, vol. 2, Liverpool, 1983, p. 236-241).

³¹ *Prosp. Tiro*, 1344.

³² *Theoph. Conf.*, AM 5941.

³³ *Theoph. Conf.*, AM 5941.

³⁴ *Isid.*, *Wand.*, 76.

Méditerranée. Instruit de l'arrivée de cette expédition en Sicile, Théophane nous apprend que Genséric, cherchant à éviter toute confrontation avec la flotte byzantine, aurait ordonné de son propre gré à ses troupes d'évacuer l'île à temps³⁵ et envoyé une ambassade chez les Byzantins pour négocier la paix³⁶. Il est possible que cette ambassade ait été en réalité constituée de deux délégations diplomatiques, l'une officielle dépêchée pour négocier avec l'empereur Théodose II, et l'autre, officieuse et secrète, envoyée aux généraux en charge de l'expédition, surchargée probablement de cadeaux, leur suggérant de s'attarder en Sicile dans l'attente du retour des émissaires vandales de Constantinople. Cela expliquerait ainsi pourquoi les chefs de la flotte impériale auraient alors tous décidé de se lancer dans la concrétisation de leurs ambitions personnelles, évidemment incompatibles entre elles, ce qui transforma leur armée en un lourd fardeau pour l'île et en une vraie plaie pour sa population³⁷.

Quant à la délégation dépêchée à Constantinople, elle resta fidèle à la stratégie diplomatique de Genséric qui consistait à gagner du temps pour duper les négociateurs byzantins : en faisant ainsi trainer les pourparlers en longueur, Genséric laissait du temps à l'ambassade menée secrètement et dont la mission était dans un premier temps de stopper la flotte byzantine en Sicile avant d'aller chez Attila pour le persuader de se rallier aux Vandales et de déclarer la guerre aux Romains d'Orient³⁸.

Genséric qui avait en effet l'œil ouvert sur tout le bassin méditerranéen, connaissait la situation des divers fronts militaires byzantins qu'il s'agisse des Sassanides aux frontières orientales de l'Empire ou des Isauriens en Asie Mineure, mais aussi de l'Égypte où l'Empire avait du mal à préserver l'intégrité de ses provinces notamment au Sud, ou encore la situation le long du Danube avec la pression exercée par Attila, sans oublier les Vandales installés en Pannonie³⁹. Cette vision politique globale permettait à Genséric une clairvoyance qui prenait en charge toute une série de paramètres dépassant largement le royaume vandale lui-même. Et c'est ce qui explique sûrement qu'il n'ait pas voulu

³⁵ *Nov. Valent.*, III, 1, 2.

³⁶ *Theoph. Conf.*, AM 5941 ; 5942.

³⁷ SCHMIDT, *op. cit.* n. 4, p. 89 ; COURTOIS, *Les Vandales...*, *op. cit.* n. 4, p. 173 ; Prosp. Tiro, 1344.

³⁸ *Prisc., fr.*, 20, 1 ; *Jord., Get.*, XXXVI, 184 (éd. T. MOMMSEN, *MGH AA*, 5, 1, Berlin, 1882 ; pour la trad. française : *Histoire des Goths*, trad. O. DEVILLERS, Paris, 2000).

³⁹ STEIN, *op. cit.* n. 6, p.289-291.

se contenter d'une simple alliance, même solide, avec les Huns, mais a essayé de monter contre l'Empire d'Orient une coalition barbare multipolaire dont il aurait été le centre, regroupant au moins Attila et Yazgird II (438 – 457) le roi des Perses.

Et de fait, la coïncidence est troublante car les sources indiquent que les Huns, les Perses et d'autres peuplades barbares se seraient rués quasiment simultanément sur les frontières de l'Empire romain d'Orient avant même que les émissaires vandales ne quittent Constantinople⁴⁰.

Or, ces incursions, si elles ont surpris Théodose II, l'ont surtout contraint à ordonner une retraite aux armées alors en Sicile pour les envoyer d'urgence en Orient faire face à cette nouvelle situation de conflit et sauvegarder les provinces de l'Empire⁴¹. Et cela n'a pu que réjouir Genséric. Alors même qu'il avait déjà retiré ses armées de Sicile, sans combattre, il se trouvait en situation de force pour négocier les conditions de la paix face à un Empire romain d'Orient absorbé par les problèmes surgis à ses marges orientales⁴².

Pour se sortir de cette situation intenable et garantir une retraite aisée et urgente de sa flotte en Sicile, Théodose II s'empressa d'accepter les conditions posées par Vandales, et se réconcilia avec Genséric pour aboutir à la conclusion d'un traité de paix qui fut le premier de son genre entre Constantinople et Carthage⁴³.

Évidemment, une fois averti de la conclusion de ce traité, l'empereur d'Occident Valentinien III se sentit déçu et trahi à nouveau par l'Empire d'Orient, et comprit alors qu'il n'avait aucune aide à attendre de ce côté⁴⁴. Et devant ce revirement de situation, et sa propre infériorité militaire face aux Vandales, il se vit contraint de suivre l'exemple de Théodose II et de faire la paix avec Genséric. Ce traité conclu en 442 entre les Vandales et l'Empire romain d'Occident fut en fait le troisième à être conclu entre les deux parties après celui de 432⁴⁵ et celui de 435⁴⁶, mais il était très différent des précédents.

⁴⁰ Marcellinus comes, a. 441, 1 (éd. T. MOMMSEN, *MGH AA*, 11, Berlin, 1894 ; pour la trad. anglaise : B. CROKE, *The Chronicle of Marcellinus*, Sydney, 1995) ; voir également Cassiod., *Chron.*, 1239.

⁴¹ Prosp. Tiro, 1346 ; Isid., *Wand.*, 76.

⁴² Theoph. Conf., AM 5941.

⁴³ Cassiod., *Chron.*, 1240 ; Procop., *Vand.*, III, 4, 12-13 ; Prosp. Tiro, 1347 ; Victor Vitensis, I, 12-13.

⁴⁴ GAUTIER, *op. cit.* n. 4, p. 225.

⁴⁵ Procop., *Vand.*, I, 4, 13- 14 ; Isid., *Wand.*, 74.

⁴⁶ Prosp. Tiro, 1321 ; Cassiod., *Chron.*, 1225.

Le traité de 432 était un *foedus* comme l'Empire en avait déjà conclu avec d'autres peuples barbares⁴⁷. Ses clauses stipulaient que l'empereur cédait aux Vandales la partie de l'Afrique qu'ils avaient occupée, les trois provinces maurétaniennes et la portion ouest de la Numidie. Genséric s'engageait de son côté à payer un tribut annuel à l'Empire ce qui revenait à reconnaître sa supériorité. Pour gage de l'exécution de cette promesse, Genséric livrait par ailleurs en otage un de ses fils⁴⁸. Le traité de 435 n'était quant à lui qu'une confirmation du précédent.

Mais le traité de 442 était d'un tout autre genre, sans aucune clause concernant un quelconque tribut ou des otages à remettre pour les Vandales. Il ne s'agissait plus d'un *foedus* induisant qu'il y avait un dominant et un dominé, mais, au contraire, il était maintenant question de deux protagonistes égaux sans aucun avantage de l'un sur l'autre. Le traité prévoyait la répartition entre eux d'une terre précédemment romaine *in iure* en l'occurrence le diocèse d'Afrique : la Zeugitane, la Byzacène, la Tripolitaine et la partie est de la Numidie revenaient aux Vandales, ceux-ci renonçant en principe aux trois Maurétanies et au reste de la Numidie qui restaient, elles, romaines⁴⁹.

Il est fort probable que conformément à ce traité témoin de l'efficacité de la diplomatie de Carthage, Rome s'est vue contrainte, pour la première fois dans son histoire politique et juridique, à reconnaître l'indépendance totale d'un royaume barbare germanique : le royaume vandale d'Afrique. Car officiellement ce traité reconnaissait Carthage comme une puissance autonome et indépendante, et Genséric comme un roi barbare libre et souverain sans aucun lien juridique avec l'Empire⁵⁰, alors même que les autres rois barbares de l'époque wisigoths, ostrogoths, burgondes, ou francs bénéficiaient au mieux d'un *foedus* qui en faisait des subordonnés à l'empereur, même s'ils paraissaient devant leurs peuples avec un aspect et des insignes royaux⁵¹.

⁴⁷ SCHMIDT, *op. cit.* n. 4, p. 30 ; GAUTIER, *op. cit.* n. 4, p. 102 ; STEIN, *op. cit.* n. 6, p. 382 -383.

⁴⁸ Procop., *Vand.*, I, 4, 13-14 ; Isid., *Wand.*, 74.

⁴⁹ GAUTIER, *op. cit.* n. 4, p. 227.

⁵⁰ SCHMIDT, *op. cit.* n. 4, p. 89 ; GAUTIER, *op. cit.* n. 4, p. 191 ; STEIN, *op. cit.* n. 6, p. 325.

⁵¹ F. LOT, *Les invasions germaniques*, Paris, 1945², p.75 et p. 135-140 ; SCHMIDT, *op. cit.* n. 4, p. 95 ; GAUTIER, *op. cit.* n. 4, p. 191 ; COURTOIS, *Les Vandales...*, *op. cit.* n. 4, appendice II, p. 373 -380, et planches VII et VIII, et p. 448.

La tentative d'Avitus en 456

Proclamé empereur d'Occident grâce au concours des Wisigoths en juillet 455 à Toulouse⁵² alors qu'il remplissait les fonctions de *magister militum*, Avitus (10 juillet 455–17 octobre 456) décida de combattre les Vandales, peut-être convaincu en cela par le roi Théodoric II (451–466)⁵³. Il souhaitait en finir avec leur puissance⁵⁴ alors même qu'ils occupaient les îles Baléares et la Sardaigne⁵⁵, et qu'ils avaient osé attaquer et prendre la capitale historique de l'Empire⁵⁶. Ils étaient d'ailleurs appuyés par des troupes maures qui combattaient sous les ordres de Genséric⁵⁷, un mois seulement avant l'intronisation d'Avitus, et avaient pillé méthodiquement la cité romaine sans pour autant massacrer la population ni incendier la cité⁵⁸. Après quoi, ils regagnèrent Carthage avec un butin constitué de richesses et de milliers de captifs dont les plus illustres furent la veuve de l'empereur Valentinien III, l'impératrice Licinia Eudoxia, et ses deux filles Eudocia et Placidia⁵⁹.

La première manifestation de cette politique de l'empereur Avitus visant à affronter les Vandales fut la coordination militaire avec le roi wisigoth Théodoric II qui groupa en Aquitaine et en Espagne ses troupes prêtes à combattre les Vandales⁶⁰.

⁵² Cette intronisation eut lieu après l'assassinat de l'empereur Maximus le 31 mai 455 ap. J.C. dans des circonstances très délicates pour l'Empire d'Occident, et suite au pillage systématique de Rome par les Vandales pendant quatorze jours du 2 au 16 juin de la même année.

⁵³ Ce roi n'a pas pu oublier le mauvais traitement qu'a subi sa sœur, alors épouse du prince vandale Hunéric, soupçonnée à la cour de Carthage, à cause des manigances romaines, d'avoir voulu empoisonner son beau-père Genséric, qui lui a coupé le nez et les oreilles avant de la renvoyer à sa famille. Cet événement était suffisant pour annoncer la dislocation des liens conjugaux entre les deux familles royales et la résiliation de l'alliance politique traditionnelle entre les deux peuples qui datait d'avant 445 ap. J.C. ; Jord., *Get.*, XXXVI, 184 ; SCHMIDT, *op. cit.* n. 4, p. 95–96 ; Sur cette question, A. BECKER, « De Galla Placidia à Amalasonthe, des femmes dans la diplomatie romano-barbare en Occident ? », *RH*, 647 (2008), p. 507-543, préc. p. 514-515.

⁵⁴ *Consularia Italica*, 575 ; Sid. Apoll., *Carm.*, VII, 434-438 ; 446-448.

⁵⁵ Victor Vitensis, I, 13 ; Prosp., *Additamenta Africana*, a. 455.

⁵⁶ SCHMIDT, *op. cit.* n. 4, p. 100 ; GAUTIER, *op. cit.* n. 4, p. 233-234 ; COURTOIS, *Les Vandales...*, *op. cit.* n. 4, p. 195.

⁵⁷ *Consularia Italica*, 576 (éd. T. MOMMSEN, *MGH AA*, 9, Berlin, 1892) ; Victor Vitensis, I, 25 ; GAUTIER, *op. cit.* n. 4, p. 233.

⁵⁸ *Chron. Gall.* 511, 623 ; Victor Tonnenensis, *Chron.*, a. 455.

⁵⁹ Prosp. Tiro, 1375 ; Hyd. Lem., 167 ; Vict. Vit, I, 25 ; Procop., *Vand.*, I, 5, 3 ; II, 9, 4-6 ; Victor Tonnenensis, *Chron.*, a. 455.

⁶⁰ GAUTIER, *op. cit.* n. 4, p. 241-242.

Dans un deuxième temps, Avitus mena en parallèle deux autres actions. D'une part, il envoya en Sicile en 456 un détachement militaire dont le commandement fut confié au comte d'origine suève Ricimer⁶¹. Les Vandales avaient, en effet, recommencé depuis la mort de Valentinien III à lancer sur l'île des expéditions pour la dévaster⁶². D'autre part, Avitus envoya une ambassade à Carthage dont la mission était de convaincre Genséric que les deux parties de l'Empire s'entendaient à nouveau. Il espérait ainsi forcer Genséric à respecter le traité conclu en 442, en l'intimidant lui et sa cour en y divulguant l'ampleur des préparatifs militaires qui associaient aux Empires romains en particulier ses alliés goths⁶³.

Enfin la dernière étape de la politique d'Avitus vis-à-vis des Vandales fut l'ambassade dépêchée à Constantinople pour solliciter la reconnaissance de l'empereur Marcien (450-457), et le supplier, par la même occasion, d'intervenir et d'entreprendre une action énergique commune contre Carthage⁶⁴. De la sorte, Avitus aurait pu compter sur la flotte byzantine pour transporter l'armée wisigothe que Théodoric II avait rassemblée en Aquitaine et en Espagne⁶⁵.

La réponse de Constantinople fut immédiate mais pas à la hauteur des attentes d'Avitus, car Constantinople se contenta juste de prendre une initiative diplomatique. En effet, Carthage reçut successivement deux ambassades adressées par Constantinople qui ne sollicitaient que la promesse de Genséric de ne plus attaquer les terres romaines en général, ni d'inquiéter les côtes italiennes en particulier et de restituer les otages impériaux sans conditions⁶⁶.

Il est fort possible que le respect des clauses du traité de 442 par les deux parties qui y trouvaient leur compte, fut à l'origine de ce comportement très réaliste de la cour de Constantinople qui ne voulait probablement pas voir recommencer les incursions vandales sur son sol alors qu'elles avaient complètement cessé depuis la conclusion de ce traité, même si cela signifiait qu'il fallait délaisser l'Empire d'Occident⁶⁷.

⁶¹ Sid. Apoll., *Carm.*, II, 360-365 ; Prisc., *fr.*, 31, 1-2.

⁶² Victor Vitensis, I, 13 ; Prisc., *fr.*, 31, 1-2.

⁶³ Prisc., *fr.*, 31, 1-2.

⁶⁴ Hyd. Lem., 166.

⁶⁵ GAUTIER, *op. cit.* n. 4, p. 241-242.

⁶⁶ SCHMIDT, *op. cit.* n. 4, p. 103.

⁶⁷ Procope explique ce comportement par la promesse de Marcien, alors prisonnier en Afrique en 432, après un entretien avec Genséric, de ne jamais combattre les Vandales Procop., *Vand.*, I, 4, 1-11.

Face à la menace diplomatique et militaire que représentait l'attitude d'Avitus, la riposte de Genséric fut immédiate pour faire échouer les tentatives de l'empereur d'Occident et en particulier faire avorter l'expédition prévue par Avitus. Avant la fin de l'année 455⁶⁸, il commença par l'annexion officielle du reste du diocèse d'Afrique, sans doute avec la complicité des tribus Maures, jusqu'au détroit de Gibraltar – à savoir les trois Maurétanies et la partie ouest de la Numidie qui étaient en effervescence contre les Romains depuis 442⁶⁹. Il avait pour but de barrer la route terrestre face à la tentative prévisible des Wisigoths. Cet acte à lui seul était suffisant pour amplifier la tension entre l'Empire d'Occident et le royaume vandale.

Faisant appel de nouveau à son sens diplomatique, Genséric entreprit par différentes démarches de brouiller les Suèves de Galicie avec les Goths et les Romains. En les dressant ainsi les uns contre les autres, il évitait que ne se construise contre lui une alliance militaire trop puissante⁷⁰. C'est ainsi qu'à l'instigation de Genséric, les Suèves envahirent les deux provinces qui appartenaient encore aux Romains en Espagne, la Carthagénoise et la Tarraconaise⁷¹. Et suite à l'échec de toutes les démarches diplomatiques romaines et wisigothiques envers les Suèves⁷², Théodoric II se vit obliger, exécutant l'ordre d'Avitus, d'intervenir militairement à plusieurs reprises en automne 456, pour venir à bout finalement des Suèves⁷³. Simultanément, les Vandales organisèrent des incursions vers la Sicile, l'Italie et la Gaule⁷⁴ dans le but d'entraver les préparatifs de l'expédition romaine et de faire traîner la guerre loin de l'Afrique vandale. Et malgré les efforts déployés par Ricimer, entre-temps promu *magister militum*, les Vandales réussirent à étendre leur pouvoir, probablement pendant l'été 456, sur la Corse, qui serait restée, à en croire l'interprétation de C. Courtois, sous leur contrôle jusqu'à la chute de leur royaume⁷⁵.

Mais la riposte de Genséric s'organisa également autour d'une diplomatie particulièrement habile vis-à-vis du *magister militum* Ricimer, Genséric l'incitant à s'élever contre l'empereur

⁶⁸ Victor Vitensis, I, 13.

⁶⁹ GAUTIER, *op. cit.* n. 4, p. 227.

⁷⁰ GAUTIER, *op. cit.* n. 4, p. 243 ; SCHMIDT, *op. cit.* n. 4, p. 104.

⁷¹ Hyd. Lem., 168 ; 170.

⁷² Hyd. Lem., 170 ; 172.

⁷³ Hyd. Lem., 173 ; 174 ; 175 ; 178 ; Isid., *Goth.*, 31 ; Isid., *Suev.*, 87-88 ; GAUTIER, *op. cit.* n. 4, p. 243 ; SCHMIDT, *op. cit.* n. 4, p. 104.

⁷⁴ Sid. Apoll., *Carm.*, II, 366-370 ; Hyd. Lem., 176.

⁷⁵ COURTOIS, *Les Vandales...*, *op. cit.* n. 4, p.186.

Avitus. Ricimer se résolut effectivement à renverser le gouvernement d'Avitus en cherchant du soutien auprès de Majorien, alors *comes domesticorum*, et parmi les sénateurs romains qui étaient hostiles à cet empereur imposé par les Wisigoths⁷⁶.

Profitant des circonstances de la guerre des Suèves en Espagne et du mécontentement de la populace romaine et italienne insatisfaite et exaspérée par la politique d'Avitus qui n'avait pas pu transférer la guerre en Afrique et prendre des dispositions pour combattre la famine en Italie, les conspirateurs réussirent à vaincre l'empereur et le forcèrent à abdiquer le 17 octobre 456, après une bataille décisive au nord de l'Italie⁷⁷. Cette abdication, qui marqua la fin du projet d'expédition sur le sol africain pour lutter contre Genséric, était en fait un véritable triomphe de la diplomatie de Genséric. D'autre part, elle marqua aussi un tournant dans l'histoire de l'Empire d'Occident qui n'eut plus d'empereur à sa tête jusqu'à l'intronisation de Majorien le 1^{er} Avril 457⁷⁸ avec une approbation unanime de l'armée, du peuple, du Sénat et de Léon I^{er} (457-474) le nouvel empereur byzantin⁷⁹.

Conclusion

En redoutable stratège, Genséric a su mener sa politique, face à Rome et Constantinople, en utilisant de façon intelligente et complémentaire d'une part ses services de renseignement, d'autre part son propre génie diplomatique.

La base de la politique de Genséric n'était autre que l'action menée par ses services de renseignement dans tout le bassin de la Mer Méditerranée⁸⁰. Et ce sont précisément ces services à qui rien n'échappaient qui lui ont permis d'être vigilant et de veiller à toujours avoir une perspective globale des événements dépassant le simple cadre régional. Et cette perspective à l'échelle méditerranéenne lui a permis de s'adapter et de réagir politiquement en envisageant tous les paramètres des situations auxquelles il était confronté. Ainsi, pouvait-il faire le choix de la diplomatie et/ou des armes car il était toujours au courant non seulement des forces en présence, mais aussi des

⁷⁶ Greg. Tur., *Hist.*, II, 11 ; STEIN, *op. cit.* n. 6, p.372.

⁷⁷ *Consularia Italica*, a. 456, 1-2.

⁷⁸ *Consularia Italica*, a. 457.

⁷⁹ Sid. Apoll., *Carm.*, V, 386.

⁸⁰ Hyd. Lem., 210 ; Isid., *Wand.*, 76.

intentions de ses contemporains comme à l'affût des erreurs et faiblesses de ses ennemis.

Mais le plus important pour comprendre l'action politique de Genséric est sans conteste ce qu'on peut appeler son génie diplomatique. Il a su exploiter au maximum toutes les interventions diplomatiques qu'il a décidées grâce à des procédés constants et permanents : en premier lieu évaluer l'adversaire pour mieux l'endormir, n'hésitant pas à temporiser pendant toutes ses négociations restant le véritable maître du temps diplomatique avec lequel il joue en fonction de ses intérêts ; ensuite appliquer ce précepte politico-diplomatique aussi vieux que le monde qui consiste à prendre « l'ennemi de l'ennemi comme un ami ». Ce précepte, Genséric a su l'utiliser et s'en servir pour arriver à ses fins, incitant cet « ami » à devenir un allié, un allié sûr et fidèle.

Contrairement à la lecture qui a été longtemps faite des sources historiques⁸¹, Genséric n'était pas un roi barbare plus guerrier que les autres. Au contraire. Il semble bien qu'il se soit efforcé d'être toujours fidèle à sa ligne de conduite stratégique qui privilégiait une attitude rationnelle visant à atteindre ses objectifs politiques à moindre frais humain et si cela était possible par la diplomatie. Ce n'est qu'en complément ou après l'échec de la diplomatie qu'il envisageait en dernier recours la guerre. Clairement, Genséric a systématiquement essayé d'instrumentaliser les autres peuples barbares les poussant à combattre l'Empire Romain en Occident comme en Orient pour l'affaiblir. Et pour atteindre cet objectif il a opté pour une politique d'alliances avec les adversaires de cet Empire, les Maures en Afrique, les Huns avant 445, les Wisigoths et les Ostrogoths après.

En redoutable diplomate qu'il était, grâce à son intelligence, son discernement et son ambition, Genséric a su tirer profit de la tradition diplomatique que Rome avait façonnée à travers sa longue histoire pour faire face à l'Empire avec les mêmes principes et les mêmes instruments.

⁸¹ Prisc., *fr.*, 36, 1 ; Hyd. Lem., 209 ; Theoph. Conf., AM 5941.

Table des matières

<i>Liste des contributeurs</i>	v
<i>Liste des abréviations utilisées</i>	vii
<i>Introduction</i>	
Audrey BECKER – Nicolas DROCOURT	1
<i>Des manuels de diplomatie à l'usage du légat romain ?</i>	
Ghislaine STOUVER	11
<i>Rome et les communautés hispaniques : des ambassadeurs face à l'émergence d'un pouvoir hégémonique (fin III^e - II^e siècle av. J.-C.)</i>	
Anthony-Marc SANZ	31
<i>Les membres de la domus Augusti et la diplomatie impériale. À propos de l'empire et des « autres »</i>	
Stéphane BENOIST	65
<i>Être ambassadeur, une mission à hauts risques ?</i>	
Agnès BÉRENGER	83
<i>Les ambassadeurs dans l'Empire romain. Les légats des cités et l'idéal civique de l'ambassade sous le Haut-Empire</i>	
Frédéric HURLET	101
<i>Retori e ambasciatori dall'ellenismo al tardo impero</i>	
Filippo BATTISTONI	127
<i>Legatio, clientèle et munera. À propos d'Ammien Marcellin XXVI, 5, 7</i>	
Alain CHAUVOT	143
<i>La diplomatie de l'Empire romain dans l'antiquité tardive : un limes invisible mais efficace face aux pressions des peuples barbares et de l'empire perse aux IV^e et V^e siècles</i>	
Christine DELAPLACE	167
<i>Les activités secrètes des ambassadeurs dans l'antiquité tardive</i>	
Ekaterina NECHAEVA	183
<i>L'ambassade de l'Arménien Narsēs / Narseus (a. 358)</i>	
Giusto TRAINA	203

<i>L'affaire d'Anasamos (443) : une négociation entre Attila, Anatolius et les habitants d'une place forte danubienne</i>	
Hervé HUNTZINGER	211
<i>Patricii, episcopi, et sapientes : le choix des ambassadeurs pendant l'antiquité tardive dans l'empire romain et les royaumes barbares</i>	
Ralph W. MATHISEN	227
<i>L'ambassadeur barbare au VI^e siècle d'après les échanges épistolaires</i>	
Bruno DUMÉZIL	239
<i>Advise the Emperor Beneficially : Lateral Communication in Diplomatic Embassies between the Post-imperial West and Byzantium</i>	
Andrew GILLET	257
<i>Rome / Byzance et la diplomatie de Carthage au temps de Genséric</i>	
Mohamed LEBBAR	287
<i>Les systèmes d'alliances diplomatiques byzantins successifs de 476 à 1204</i>	
Telemachos LOUNGHIS	303
<i>Maintenir la guerre froide « cool » : négociateur entre Constantinople et Ctésiphon au VI^e siècle</i>	
Hartmut G. ZICHE	317
<i>Le personnel ecclésiastique au service de la diplomatie mésobyzantine</i>	
Benjamin MOULET	333
<i>Imperial Troubleshooters – Cultural Representatives and Masters of Improvisation</i>	
Jonathan SHEPARD	351
<i>Strategies of Diplomacy and Ambassadors in Byzantine-muslim Relations on the Tenth and Eleventh Centuries</i>	
Alexander BEIHAMMER	371
<i>Conclusions</i>	
Audrey BECKER – Nicolas DROCOURT	401
<i>Indices</i>	
<i>Index des noms propres</i>	413
<i>Index des sources</i>	421
<i>Table des matières</i>	435